



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Pelagic Advisory Council

Louis Braillelaan 80
2719 EK Zoetermeer
Pays Bas

Proposition de lettre

Oporto, 21 octobre 2025

Objet: Soutien du CC SUL au PELAC sur le maquereau

Le maquereau est l'une des principales espèces d'intérêt pour les différentes flottes des États membres relevant du CC Sud. Tout en reconnaissant la compétence exclusive du PELAC, nous tenons à souligner que cette pêche a un impact considérable sur les flottes relevant du CC Sud, affectant leur viabilité actuelle et compromettant leur avenir.

C'est la principale raison pour laquelle les membres du groupe de travail du CC Sud souhaitent exprimer ce qui suit :

- Les avis scientifiques du CIEM proposent une recommandation qui implique une forte réduction du TAC pour 2026 et les années suivantes, principalement en raison de la chute de la biomasse reproductrice en dessous du niveau Blim, ce qui obligera à prendre des décisions visant à réduire fortement la mortalité par pêche afin de tenter de rétablir les stocks dans les années à venir, tout en évitant d'approuver un TAC nul qui aurait un impact très important sur les flottes et mettrait en péril la viabilité de nombreuses entreprises de pêche.
- Bien que nous essayions depuis des années de faire adopter une stratégie de gestion à long terme avec les États riverains, cela n'a pas été possible. De plus, la fixation de quotas unilatéraux par des pays comme la Norvège ou le comportement irresponsable de la Russie en matière d'effort de pêche dans les eaux internationales ont entraîné une surpêche dont nos flottes ne sont pas responsables.
- Pendant des années, nous n'avons exploité qu'un faible pourcentage des possibilités de pêche et nous ne pouvons en aucun cas assumer unilatéralement la responsabilité de l'effort nécessaire à une reconstitution rapide des stocks. Ce sont les autres États riverains avec lesquels nous partageons les stocks et qui se sont attribué unilatéralement des quotas sans respecter les avis scientifiques qui doivent assumer la majeure partie de l'effort de réduction.
- Nous soutenons l'important travail scientifique que représentent les évaluations, mais nous considérons que, lors de la fixation d'un TAC, il convient de prendre en compte d'autres aspects qui influencent l'espèce et pas uniquement les aspects biologiques.
- Nous estimons nécessaire d'analyser tous les aspects qui influencent la pêche et de prendre en compte l'impact socio-économique que les mesures auront sur la pêche et les flottes.



Par conséquent, les membres du CC SUD soutiennent la recommandation du PELAC concernant le maquereau et, dans le cadre de la collaboration entre les deux conseils consultatifs, leur font part de leurs préoccupations afin qu'ils s'adressent à la Commission européenne pour lui demander de rester ferme dans les prochaines négociations avec les États côtiers et de prendre les mesures appropriées pour la reconstitution de ce stock.

Les membres du CC SUR et son secrétariat se tiennent à votre disposition pour toute question à ce sujet.

Cordialement,

Sergio López
Président du CC SUR